

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS**

**N : 07/2016**

**Objet : Convention de mise à disposition d'une parcelle de jardin à l'ALSH de Grignols**

L'an deux mille seize le neuf février, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 12 - Votants : 13 - Pour : 13- Abstention : 0 - Contre : 0

PRESENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÛE, Claudine MAILLOU, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Christian BEZOS, Christine ESPAGNET, Dominique MARROT qui a donné procuration à Patrick CHAMINADE.

Secrétaire de Séance : Bernard JAYLES

***Date de convocation : 02 février 2016.***

Dans le cadre des activités de loisirs dispensées auprès des enfants, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de GRIGNOLS demande la mise à disposition d'une parcelle de terrain appartenant à la commune, située dans les jardins familiaux – rue des Ecoles.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition à titre gracieux de cette parcelle de jardin avec les services de la Communauté de Communes du Bazadais.

La convention sera jointe à la présente délibération.

*Le Maire,*

*\* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

*\* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

A Grignols, le 12 février 2016.

Le Maire  
Jean Pierre BAILLÉ.